



## **Communiqué de presse**

### **« Un changement de paradigme au sein des OP devant être accompagné pour permettre la structuration de la filière bovine »**

Vittel, le 7 septembre 2018

Le 29<sup>ième</sup> congrès a permis de mettre en lumière l'étendue des actions conduites par ELVEA France et son réseau notamment une mobilisation sans faille sur le nouveau cadre réglementaire encadrant le fonctionnement des OP. ELVEA France s'est notamment impliquée dans les Etats Généraux de l'Alimentation et les nouveaux textes relatifs aux OP afin de bien prendre en compte les demandes des OP sans transfert de propriété Bovines dans le nouveau cadre réglementaire. ELVEA France s'est engagée dans un changement de paradigme comme le réclamait Bruno DUFAYET, Président de la FNB, lors du congrès de Bagnoles-de-l'Orne l'année dernière.

La table ronde organisée à l'occasion de ce congrès a permis de souligner bon nombre des possibilités offertes par ce cadre réglementaire rénové avec l'ouverture à la négociation collective au sein d'une OP, la possibilité de création d'AOP et le renforcement de la solidité juridique des OP permettant d'être reconnue prioritaires aux aides prévues par les régions et l'Etat.

Mais cela passe par un changement de fonctionnement des OP qui devront évoluer en OP de mise en marché sans transfert de propriété. Les OP pourront ainsi pleinement jouer leur rôle de structuration en développant et en gérant leurs démarches de filières.

**ELVEA France**

**Eleveurs et Acheteurs Associés**

149, rue de Bercy – 75595 PARIS CEDEX 12 – Téléphone 01 40 04 51 07 – Télécopieur 01 40 04 51 22

E-mail : [contact@elveafrance.fr](mailto:contact@elveafrance.fr)

Mais il s'avère que l'application des textes semble complexe et nécessite un appui technique et juridique au sein des OP. C'est pourquoi il est fondamental à ce que ces changements, engagés par les OP, soient accompagnés et soutenus par l'Etat. En outre, l'action interprofessionnelle doit désormais s'attacher à déployer de façons concrètes les actions prévues dans les plans de filière. ELVEA France espère que les investissements humains et financiers ne seront pas vains. Que cessent les querelles parisiennes et trouvons des solutions pour l'avenir de notre filière ! L'attente du terrain est trop grande et les enjeux trop importants.

Le 26 janvier 2018, le Président de la République a rappelé de ses vœux, à Saint-Genès-Champanelle dans le Puy de Dôme, le rôle stratégique et fondamental des OP bovines dans la structuration et la création de valeur au sein des filières. ELVEA France attend donc à ce que l'Etat respecte ses engagements en mettant en œuvre des mesures incitatives favorisant l'adhésion des éleveurs en OP de mise en marché et développe des outils permettant de développer les démarches filières menées par les OP.

**ELVEA France**

**Eleveurs et Acheteurs Associés**

149, rue de Bercy – 75595 PARIS CEDEX 12 – Téléphone 01 40 04 51 07 – Télécopieur 01 40 04 51 22

E-mail : [contact@elveafrance.fr](mailto:contact@elveafrance.fr)